

[Texte]

Program in the Department of Industry, Science and Technology.

In the future we want to make sure these programs are all continued, and next week I will be announcing the exact shape and content of the aboriginal program.

• 1210

You can rest assured we are going to have capital corporations again, because they have been a great success. To have the native community themselves with their own financial institutions serving their own client group has been a tremendous success with an arrears rate that is very impressively low.

I would like to see more joint ventures. There are parts of this country where there is just is not enough equity in the native community—I think of the Inuit community—and so we have to have joint ventures of non-native entrepreneurs together with native entrepreneurs.

Entrepreneurs development, enterprise development generally and then research and advocacy on behalf of the need for aboriginal economic activity and leadership and entrepreneurship—that will all be within ISTC.

I was asked by Mr. Gagliano about why the number of loans under the SBLA decreased, and I have just been given this document.

The introduction as at April 1, 1985, of a loan registration fee of 1% and an 85% government: 15% lender loss-sharing ratio, which I did mention earlier, resulted in lenders being more selective in registering more incremental loans.

Apparently this level of lending in the statistics that you quoted is still nearly 8% of all small business borrowing in Canada, according to Bank of Canada statistics. Then, as I said earlier, a healthy business climate in fiscal 1988 caused less of a demand for this risk-sharing program.

One thing I think is that if the value of your house has gone up or your personal property has gone up, I guess you have more collateral and you have to resort to these programs less perhaps, but a healthier business climate has contributed to this.

[Traduction]

groupements de protection. Toutes ces activités relèvent du programme de développement économique des autochtones au sein du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

Nous ferons en sorte que ces programmes se poursuivent à l'avenir et, la semaine prochaine, j'annoncerai la forme et le contenu précis du programme destiné aux autochtones.

Vous pouvez être sûr que l'on aura de nouveau des sociétés à capitalisation, parce qu'elles ont obtenu un grand succès. La possibilité pour les communautés autochtones de disposer de leurs propres institutions financières, mises au service de leur propre clientèle, a été un grande réussite, le pourcentage d'arriérés étant étonnamment faible.

J'aimerais voir davantage des coentreprises. Il y a des régions de ce pays où il est tout simplement impossible de trouver suffisamment de capitaux autochtones. Je pense en particulier à la communauté inuit, et il nous faut donc des coentreprises d'entrepreneurs autochtones et non-autochtones.

Le perfectionnement des entrepreneurs, l'amélioration des entreprises en général, ainsi que la recherche et les groupements de défense répondant aux besoins de l'activité économique autochtone, de ses dirigeants et de ses entrepreneurs, voilà qui relève des compétences de l'ISTC.

Monsieur Gagliano vient de me demander pourquoi le nombre de prêts accordés dans le cadre de la Loi sur les prêts aux petites entreprises a diminué, et on vient juste de me remettre ce document.

La mise en place le 1^{er} avril 1985 d'un droit d'inscription de 1 p. 100 sur les prêts et d'un partage des pertes selon un rapport de 15 p. 100 pour le prêteur et de 85 p. 100 pour le gouvernement, choses que j'ai mentionnées précédemment, ont amené les prêteurs à se monter plus sélectifs lorsqu'ils enregistrent de nouveaux prêts.

Il semble que le nombre de prêts accordés selon les statistiques que vous venez de citer continue à représenter près de 8 p. 100 de l'ensemble des prêts consentis aux petites entreprises au Canada, si l'on en croit les statistiques de la Banque du Canada. Et puis, comme je l'ai dit précédemment, il y a le fait que l'amélioration du climat pour les entreprises au cours de l'exercice 1988 a amené une diminution des demandes dans le cadre de ce programme à risques partagés.

Je pense aussi à une chose, c'est que si la valeur de votre maison a augmenté ou si vos biens personnels se sont accrus, vous aurez besoin d'un montant garanti moindre et vous aurez peut-être moins besoin d'avoir recours à ces programmes; voilà ce qui a été permis par l'amélioration du climat des affaires.